

À propos de la pétition de la Commission permanente du Conseil National des Universités

27 janvier 2022

La Commission permanente du Conseil National des Universités (CP-CNU) appelle à signer une pétition « pour l'équilibre entre le local et le national » pour l'avancement de grade des carrières universitaires (voir document joint à ce mail). Avec la LRU, les universités ont certes gagné en autonomie, et donc en moyens de développer plus efficacement leur propre politique de formation et de recherche, y compris et notamment en termes de pilotage des carrières de leurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

Mais au-delà de la question spécifique de l'avancement de grade, lorsque cette autonomie conduit à la gestion exclusivement locale des carrières, sans régulation nationale opérée par le CNU, elle fait courir le risque du localisme, voire du clientélisme. A contrario et plus généralement encore, l'équilibre des missions, prérogatives et moyens entre les établissements locaux et les structures et organismes nationaux nous semble être la condition sine qua non de l'existence d'un pilotage stratégique national pertinent dont notre pays a besoin.

Transformer les structures nationales en coquilles vides et les organismes nationaux en agences de moyens constitue le chemin le plus sûr pour abandonner ce pilotage stratégique. Il est pourtant indispensable au niveau de chaque discipline, et en particulier à celui de l'informatique, tant elle irrigue l'ensemble des champs scientifiques, économiques et éthiques de notre société moderne.

Signer la pétition de la CP-CNU apparaît à Spécif-Campus et à la Société informatique de France comme l'un des moyens de ne pas s'engager sur un tel chemin. C'est pourquoi nos conseils d'administration respectifs ont voté le fait de **signer la pétition de la CP-CNU au nom de nos associations**. Spécif Campus et la SIF soutiennent ainsi, formellement, une démarche visant à garantir une gestion équilibrée des carrières universitaires entre le local et le national.